

MILIEU PHYSIQUE ET INEGALITES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT EN COTE D'IVOIRE.

Résumé

Les travaux de planification en Côte d'Ivoire, d'abord effectués dans un cadre national et sectoriel, s'orientent depuis peu vers une approche régionale des problèmes de développement afin de pallier aux déséquilibres économiques qui apparaissent entre les différentes parties du territoire.

Les possibilités variables offertes à la mise en valeur agricole par chacune des quatre zones climatiques et de végétation semblent être responsables des principales inégalités de développement. Les contrastes étaient relativement atténués dans l'agriculture ancienne d'auto-subsistance ; ils se sont accentués depuis 1930 environ avec l'extension des cultures de café et de cacao qui privilégient les zones méridionales de forêt au détriment des zones de savane du nord.

Certains facteurs physiques introduisent des nuances régionales et perturbent la répartition zonale des cultures de rente : limitation des cultures au sud-ouest par une pluviosité excessive ; limitation dans les savanes du V baoulé par l'intensité des périodes sèches ; effets bénéfiques des sols sur schistes birrimiens dans la région orientale ; possibilités d'extension de nouvelles cultures (banane, ananas, hévéa, palmier à huile, cocotier) sur les dépôts sédimentaires de la région littorale au sud-est.

Les revenus monétaires très contrastés des populations rurales dépendent en grande partie de la présence ou de l'absence des cultures de rente. Indirectement, ces ressources inégales provoquent soit des migrations importantes des régions de savane défavorisées vers les régions de plantation, soit un degré d'urbanisation plus ou moins accentué, lié à des effets induits dans les secteurs d'activité tertiaire et accessoirement secondaire.

La politique d'intervention et de diversification agricole actuellement mise en oeuvre pour atténuer les déséquilibres inter-régionaux apporte ses premiers résultats, mais il est vraisemblable que ces efforts ne parviendront pas rapidement à combler l'écart accumulé au cours d'une longue période d'évolution dominée par la prépondérance des deux cultures principal-s de café et de cacao.

Concilier une forte croissance économique avec le développement des régions les moins aptes à provoquer cette croissance constitue une tâche difficile pour un pays en voie de développement.

UNION GEOGRAPHIQUE INTERNATIONALE
CONFERENCE REGIONALE EUROPEENNE

HONGRIE : 5 - 20 Aout 1971

SYMPOSIUM N° 6

Facteurs économiques et naturels du développement régional.

Communication :

MILIEU PHYSIQUE ET INEGALITES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT EN COTE D'IVOIRE

Jean Pierre TROUCHAUD
Maître de Recherche Principal
ORSTOM - Juin 1971

INTRODUCTION

Depuis trois années environ nous avons pu participer à des travaux de planification régionale dans le cadre du Ministère du Plan de la République de Côte d'Ivoire. Ces travaux représentaient une première approche des problèmes de développement régional, problèmes abordés assez tardivement en Côte d'Ivoire pour des raisons qu'il est nécessaire de rappeler brièvement.

En effet, dès 1961, au lendemain de l'indépendance, les services de planification se sont d'abord efforcés de définir les grandes options d'une politique de développement économique et social s'appliquant au niveau le plus large, c'est à dire à l'ensemble national. Durant cette première phase, les objectifs de production, d'équipement, d'infrastructure, ainsi que les moyens nécessaires à leur réalisation, ont été précisés pour chaque grand secteur de l'économie, pour chaque branche d'activité, sans tenir particulièrement compte de leur localisation, de leur impact dans l'espace.

Ultérieurement, pendant la deuxième moitié de la décennie 1960-1970, les premiers bilans de la politique de développement ont pu rendre évidents des résultats d'ensemble très satisfaisants : l'économie ivoirienne connaissait une croissance rapide se traduisant par une augmentation sensible du produit intérieur brut et par une élévation générale du niveau de vie.

Cependant il fallait également convenir que les différentes parties du territoire national ne bénéficiaient pas au même degré de l'essor économique général ; bien au contraire des projections à plus ou moins long terme révélaient que certains déséquilibres inter-régionaux risquaient de s'accroître progressivement.

L'expression "disparité régionale" figure pour la première fois dans le texte de la Loi-Plan 1967-1970. Dans le même document, la volonté de réduire ou de supprimer ces disparités est exprimée clairement comme l'un des objectifs fondamentaux des travaux de planification ultérieurs.

Il nous paraît nécessaire d'analyser brièvement le contenu de l'expression, et surtout d'apprécier dans quelle mesure les inégalités régionales de développement observables à l'heure actuelle en Côte d'Ivoire sont liées au jeu de différents facteurs que peut préciser l'étude géographique du milieu naturel.

FACTEURS PHYSIQUES ET MISE EN VALEUR AGRICOLE

Les effets favorables ou restrictifs du milieu physique sont d'autant plus ressentis en Côte d'Ivoire que l'agriculture reste, comme dans la plupart des pays d'Afrique Tropicale, un secteur essentiel de l'économie.

Certains facteurs physiques peuvent jouer sur de très grands espaces, mesurables par centaines de kilomètres, qui relèvent habituellement de la géographie zonale ; en d'autre cas, ils agissent sur des aires plus restreintes que l'on peut considérer comme régionales.

Le climat et la végétation déterminent les grandes divisions zonales. Une coupure fondamentale, entre le 7^e. et le 8^e. parallèle, divise le territoire en deux parties contrastées et sensiblement égales en superficie : au nord, la zone des savanes ; au sud, la zone forestière.

Le domaine des savanes est lui-même partagé au niveau du 9^e. parallèle par une coupure moins nette et souvent fluctuante d'une année à l'autre, celle des régimes pluviométriques tropicaux et équatoriaux, à une ou à deux saisons pluvieuses

Le domaine forestier comprend également deux secteurs différenciés par le volume des précipitations et par la composition de la végétation naturelle : le secteur mésophile au nord, le secteur ombrophile le long du littoral et de la frontière du Libéria.

Du point de vue de l'utilisation agricole, les principales variations climatiques portent sur :

- le volume des précipitations, qui augmente progressivement de 1000 mm annuels au nord-est à environ 3000 mm au sud-ouest ;

- l'étalement dans le temps des périodes pluvieuses, qui croit du nord vers le sud ;

- la durée et l'intensité de la saison sèche qui s'accroissent du sud vers le nord.

L'analyse de l'agriculture ancienne, qui fournissait essentiellement des produits vivriers dans le cadre d'économies rurales peu ou non monétarisées, ne semble pas révéler un déterminisme rigoureux par rapport aux quatre grandes divisions zonales. L'éventail des plantes et des variétés cultivées est généralement très large, les combinaisons de cultures et les systèmes d'assolement sont multiples et varient surtout en fonction des traditions alimentaires ou des techniques culturelles propres à chaque grand groupe ethnique. Ainsi l'aire de culture du riz pluvial dans l'ouest du pays recoupe indifféremment les secteurs ombrophile et mésophile de la zone forestière et remonte largement dans la savane sub-soudanaise à deux saisons des pluies ; il en est de même pour l'igname dans la partie centrale, pour le manioc au nord-ouest ou le long du littoral, pour la banane plantain au sud-est. Seule l'aire dominante des céréales (fonio, mil, sorgho et maïs) semble

correspondre assez strictement dans le nord du pays avec le secteur soudanais à une seule saison des pluies. Sur le plan du développement on peut souligner une efficacité plus grande, tant en rendement qu'en régularité de production, des systèmes cultureux reposant sur les plantes à tubercules ou sur la banane plantain, par rapport aux cultures céréalières pratiquées dans l'Ouest (riz pluvial) ou dans le Nord (riz, maïs et céréales soudanaises).

La véritable différenciation zonale de l'agriculture est un fait récent ; elle n'apparaît qu'à partir des années 1930, lorsque commence l'extension des deux principales cultures d'exportation : le café et le cacao. Ces cultures arbustives pérennes exigent normalement un minimum de 1200 - 1300 mm de pluies annuelles, ainsi qu'une saison sèche brève et peu accentuée comportant quelques précipitations nécessaires aux floraisons.

D'une façon générale, le domaine de la savane sub-soudanaise leur est interdit.

A l'intérieur du domaine forestier apparaissent également des nuances. Le secteur mésophile est le plus propice, d'une part à cause de conditions climatiques optimales pour les deux cultures, d'autre part à cause de la qualité des sols (sols ferrallitiques moyennement ou faiblement désaturés). Plus au nord, sur les marges du contact forêt-savane, l'accentuation de la saison sèche devient le facteur limitatif dominant : le cacao disparaît totalement, le café plus tolérant subsiste mais ne fournit que des récoltes faibles et irrégulières. Au sud, dans le secteur ombrophile, des sols ferrallitiques généralement lessivés et fortement désaturés, provoquent des rendements et des productions plus faibles.

Au niveau régional peuvent apparaître des entorses à la zonalité qui limitent ou favorisent l'extension des cultures de rente.

La partie sud-ouest du territoire, comprise entre le fleuve Sassandra et la frontière libérienne, connaît des précipitations nettement supérieures à la moyenne de la zone qui dépassent à peu près partout 1800 mm et atteignent 3000 mm au voisinage de Tabou ; les périodes sèches sont pratiquement nulles et un seul mois de l'année (janvier) reçoit moins de 100 mm d'eau. La production régionale de café et de cacao ne dépasse pas quelques dizaines de tonnes, essentiellement parce que la région reste très peu peuplée, mais aussi parce que les conditions climatiques sont défavorables aux cultures : l'humidité est excessive, l'absence de saison sèche provoque des floraisons anormales.

Toutefois d'autres cultures sont possibles et le développement régional peut alors reposer sur leur introduction et leur extension ; ainsi le projet d'aménagement du Sud-Ouest prévoit dans l'arrière-pays du nouveau port de San Pedro une série d'actions portant sur le cacao à la limite du secteur mésophile au nord ; l'hévéa et le palmier à huile au centre de la région, le cocotier sur la frange littorale.

Dans la région du Centre, l'abaissement des isohyètes vers le sud détermine à l'intérieur de la zone forestière la profonde indentation du V baoulé, occupée par une marqueterie végétale de savane guinéenne et de forêt mésophile établie généralement sur des terrains granitiques. Le café, qui peut parvenir localement jusqu'au 8^e. parallèle, y couvre des superficies importantes mais cette culture reste dans des conditions d'exploitation marginales : plantations morcelées à l'extrême sur des îlots forestiers les plus favorables, rendements généralement faibles, productions très irrégulières qui peuvent être presque nulles certaines années où la saison sèche est intense. L'extension des cacao-yères est très limitée ; les emplacements sont choisis en fonction de conditions pédologiques ou topographiques exceptionnelles (bas-fonds humides, galeries forestières).

Plus à l'est la situation s'inverse : la forêt mésophile dense remonte très haut vers le nord jusqu'au niveau de Bondoukou sur le 8^e. parallèle ; cette avancée correspond rigoureusement au large bassin de schistes birrimiens qui commence le long de la vallée du Nzi (branche orientale du V baoulé) et se prolonge vers l'est au delà de la frontière du Ghana. Le développement intense des cultures arbustives dans cette région paraît anormal compte-tenu des seules conditions climatiques : pluviométrie inférieure à 1200 mm, saison sèche de plus de 6 mois, déficit hydrique des mois secs supérieur à 450 mm. En fait, les sols sur schistes peuvent restituer aux plantes l'humidité qui leur est nécessaire pendant la période sèche et ce facteur édaphique provoque une anomalie dans la répartition zonale des cultures de rente.

Dans la partie sud-est du pays le substrat géologique est également responsable d'une spécialisation agricole. Le bassin sédimentaire ivoirien, étiré en arrière du littoral depuis Fresco jusqu'à la frontière du Ghana, comprend schématiquement trois bandes parallèles : les couches tertiaires du Continental terminal, les systèmes lagunaires et les basses vallées remblayées, le cordon littoral d'alluvions récentes. Cet ensemble n'a pas fourni aux cultures de café et de cacao un milieu très propice : sols pauvres et lessivés des sables tertiaires et littoraux, sols hydromorphes tourbeux des vallées et des bas-fonds ; de plus, l'accentuation de la petite saison sèche d'aout-septembre intervient défavorablement pendant la fructification des deux cultures.

Cette situation a été complètement changée par l'introduction ou l'extension d'autres cultures de rente. La banane d'exportation a trouvé dans les vallées ou les dépressions périphériques des sables tertiaires des conditions hydrologiques et pédologiques particulièrement propices ; l'ananas, le palmier à huile, l'hévéa, le cocotier, exigeant des sols légers et bien drainés, ont occupé de préférence les dépôts sableux du Continental terminal ou, pour le dernier cité, du cordon littoral. De plus, les surfaces calmes de ces terrains, s'opposant à la topographie

uniformément vallonnée des granites ou des schistes de l'intérieur, ont permis la mise en oeuvre de techniques culturales perfectionnées et mécanisées, l'aménagement de très vastes plantations atteignant parfois 10000 hectares d'un seul tenant, l'édification d'usines pouvant transformer de grandes quantités de produit brut.

La politique de diversification des cultures de rente, soutenue par de lourds investissements publics ou privés a trouvé dans cette partie du territoire un domaine naturel particulièrement adapté aux nouvelles formes de mise en valeur agricole ; ceci, conjugué avec la proximité du port d'Abidjan, facteur essentiel pour les deux cultures frutières d'exportation (banane et ananas), a provoqué la création d'un foyer régional de développement agro-industriel particulièrement important et dynamique.

CULTURES DE RENTE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

Dans un passé récent, c'est à dire pendant la période comprise entre 1930 environ et 1960, les deux spéculations principales de café et de cacao ont joué un rôle essentiel dans la diffusion régionale des ressources monétaires. Hormis certains cas exceptionnels et notamment ceux des secteurs sous-peuplés, l'extension spontanée de ces deux cultures correspond assez strictement aux possibilités plus ou moins grandes du milieu physique et de ses principales composantes : climat et sols.

Il est nécessaire de préciser brièvement dans l'espace les inégalités de revenu provoquées par ce déterminisme et d'en analyser les principaux effets indirects.

L'évaluation des revenus monétaires obtenus grâce aux cultures de rente (non compris l'autoconsommation et les ventes de produits vivriers ou de l'élevage) révèle, au début de la décennie 1960-1970, des écarts régionaux accentués. Très schématiquement on peut retenir les estimations suivantes :

- au nord du 8^e. parallèle, toutes les régions de savane sub-soudanaise restent à un niveau de revenu monétaire inférieur à 1000 F.CFA (3,6\$) par tête et par an ;

- dans la région centrale du V baoulé les plantations marginales de café permettent d'obtenir un revenu annuel moyen de 2500 F.CFA (9\$) per capita ; il en est de même dans le sud-ouest forestier ;

- à l'ouest, dans la région forestière de Man, la quasi monoculture du café apporte un revenu d'environ 5000 F. CFA (18\$) ;

- les autres régions forestières bénéficient de la juxtaposition des deux cultures principales ; le revenu annuel passe à des valeurs moyennes de 10000 F.CFA (36\$) dans le Centre-Ouest (Daloa, Gagnoa), de 15000 F.CFA (54,5\$) dans le Sud aux environs d'Abidjan, de plus de 20000 F.CFA (73\$) dans le Centre-Est (région de la

"Boucle du cacao"), dans l'Est et le Sud-Est (régions d'Abengourou et d'Aboisso) ; certaines circonscriptions dépassent 40000 F.CFA (145%).

Cette distribution contrastée des ressources s'est perpétuée pendant une longue période remontant à la fin de la deuxième guerre mondiale et parfois jusqu'à 1930. Les conséquences en sont multiples.

L'extension des cultures de rente dans certaines régions privilégiées a provoqué des mouvements migratoires très importants.

La cause initiale est l'accroissement rapide des surfaces plantées. Très tôt les exploitations familiales des régions concernées se sont trouvées à la tête de superficies dépassant leur capacité de travail propre et des formes de faire valoir indirect se sont généralisées : salariat saisonnier au moment des récoltes, salariat permanent de durée très variable, contrat d'association s'apparentant au métayage et, en définitive, octroi de terres en jouissance ou en pleine propriété. Dans certains secteurs faiblement occupés l'afflux des migrants a déterminé de véritables extensions pionnières qui ont sensiblement modifié la carte du peuplement originel. Les mouvements ont connu leur maximum d'intensité pendant la période de culture spéculative du café et du cacao c'est à dire entre 1950 et 1960 ; ils persistent cependant et, en 1970, la population non-stabilisée résidant dans les régions de plantation peut être estimée à 350.000 personnes.

Les régions les plus affectées par l'émigration sont en premier lieu les savanes baoulé et la tache de forte densité rurale entourant Bouaké, les petits noyaux de peuplement qui jalonnent la ligne de contact forêt-savane au voisinage du 8^e. parallèle (Touba, Seguéla, Mankono, Tienigbé, Katiola, Dabakala), la région malinké du nord-ouest. Les groupes sénoufo du nord (Korhogo, Boundiali) ont connu jusqu'à présent des mouvements de départ moins accentués. Aux migrants ivoiriens doivent être ajoutés de fort contingents de ressortissants étrangers originaires des Etats voisins : Mali et Haute Volta.

Sur le plan économique le phénomène migratoire permet, par le jeu de transferts monétaires, une atténuation des faibles revenus propres aux régions de savane ; en contrepartie il provoque le départ des éléments les plus jeunes et les plus dynamiques et restreint sensiblement les possibilités ultérieures de développement régional.

Au cours des deux dernières décennies la Côte d'Ivoire a connu une très forte croissance urbaine : le taux général d'urbanisation est passé de 12,5% en 1955 à 25% en 1965, pour atteindre 30% en 1970. Abstraction faite du cas particulier d'Abidjan, cette poussée urbaine ne s'est pas effectuée avec la même intensité dans toutes les parties du territoire et les taux de croissance les plus forts (8 à 12% annuels) ont été observés dans les régions de plantation les plus riches.

Les revenus ruraux élevés y ont provoqué des effets induits, créateurs d'emplois urbains, essentiellement dans les branches d'activité tertiaire (commerce, transport, services divers) et la construction, accessoirement dans l'industrie. Les villes des régions de savane ou du Sud-Ouest ont également progressé mais à un rythme beaucoup plus lent de l'ordre de 5% par an ; elles sont moins nombreuses, moins peuplées, moins actives.

Cette armature urbaine plus ténue, moins efficace dans le domaine des équipements et des services mis à la disposition des populations rurales, limite les possibilités actuelles de développement régional. Ultérieurement, elle risque de constituer un handicap pour des programmes de développement essayant de susciter des processus cumulatifs de croissance, des échanges réciproques et équilibrés entre milieu rural et milieu urbain régionaux.

CONCLUSION

Les disparités régionales brièvement décrites ci-dessus peuvent-elles être supprimées, ou tout au moins atténuées, dans un avenir prévisible ?

La masse de population concernée révèle l'ampleur du problème : 1.500.000 habitants, soit 31% de la population totale, résident dans les régions de savane du centre ou du nord.

Des efforts ont déjà été entrepris et se poursuivent activement au nord du 8^e. parallèle :

- une action sectorielle, la diffusion du coton Allen a permis en quelques années de multiplier par 4 ou 5 les revenus ruraux de toute la région de savane comprise entre le 5^e. et le 7^e. méridien ouest ;

- une autre action portant sur le développement du riz inondé (dont les surplus sont commercialisés) donne ses premiers résultats au nord-ouest et dans la région densément peuplée de Korhogo.

Le Plan 1971-1975 prévoit d'autres interventions :

- intensification de l'élevage bovin dans la zone à une seule saison des pluies ;

- introduction de nouvelles cultures (canne à sucre, anacardier, kénaf, fruits divers - sous la forme de complexes agro-industriels associant aire de culture et usine de traitement du produit brut ;

- programmes de développement régionaux dits "intégrés" portant sur des combinaisons de cultures étroitement adaptées à l'écologie locale, et tendant à transformer radicalement les méthodes d'exploitation traditionnelles par une action permanente auprès des paysans ; certains de ces programmes débouchent ultérieurement sur une agriculture mécanisée.

A plus long terme est envisagée une industrialisation qui seule permettrait un développement régional libéré des contraintes inhérentes au milieu naturel. Là encore surgissent de nouveaux handicaps : éloignement des ports, médiocrité de l'infrastructure, degré d'instruction de la population relativement bas, rareté de la main d'oeuvre qualifiée, absence de maîtrise sur la localisation des industries dont la plupart resteront encore longtemps dépendantes d'investissements étrangers.

Les effets de cette politique volontaire permettent toutefois d'espérer une atténuation des inégalités à moyen terme (décennie 1980) et c'est peut-être le seul résultat raisonnablement possible. Les déséquilibres engendrés par quarante années d'évolution économique dominée par les deux cultures de rente principales sont tels que des moyens humains, techniques, financiers, même considérables ne peuvent suffire à combler les écarts, sinon au terme d'une longue période.

Les planificateurs et les responsables de l'économie ivoirienne sont en fait placés actuellement devant un dilemme :

- soit maintenir un taux de croissance élevé et, pour cela, choisir les investissements les plus rentables, les actions les plus immédiatement productives, quelles que soient leurs localisations ou leurs effets négatifs ou positifs sur les déséquilibres régionaux ;

- soit essayer par tous les moyens de réduire les disparités régionales et, pour cela, sacrifier en grande partie les objectifs généraux de croissance économique.

La solution de ce dilemme ne peut être qu'une solution de compromis et la marge de manoeuvre à l'intérieur de laquelle devront être opérés les choix reste encore très étroite dans un pays en voie de développement aux ressources limitées.
